

## PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

qui s'est tenue le Jeudi 17 avril 2014 à 20 heures 30, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain LOUIS Maire.-

oooooooooooo

Présents : M. SLASSI Badr, M. DOMMERGUE Bruno, Mme FRY Elisabeth, M. ABDAL Orhan, Mme MANDIGOU Anita, Mme FLESSATI Claudine, Mme YEMBOU Sonia, M. BENRAMDANE Mehdi Nasser, Mme ESSAHRAOUI Sabrina, M. GUEGUEN Laurent, Adjoints au Maire, M. KINGUE MBANGUE François, M. FIGUIERE Alain, M. SAMOU Alain, M. GRARD Laurent, Mme RENARD Fadela, Mme DE AZEVEDO Stéphanie, M. HAMIDA Abdelaziz, Mme DE ALMEIDA Alexandra, Mme ZITOUN Fazila, Mme SEKERCI Fethiye, M. OZDEMIR Marc, Mme KANIKAINATHAN Jeanine, Mme BAILS Christiane, Mme NICOLAS NELSON Marie-Aline, Mme PRENGERE Annie, M. GALLAND Pascal, M. CHAUVIN Tony, M. CREDEVILLE Christophe, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.-

Absents excusés avec pouvoirs : M. CHIABODO Thierry pouvoir à Mme FLESSATI Claudine, M. CARVALHEIRO Eric à M. DOMMERGUE Bruno, Mme GUEYE Yaye à M. LOUIS Alain, Mme TOUMAZET Marianne à M. GUEGUEN Laurent, Mme PIGEON Isabelle à M. GRARD Laurent, M. MASSE BIBOUM Roch à M. KINGUE MBANGUE François, Mme DORUK Hélène à M. SLASSI Badr, Mme HERMANVILLE Elisabeth à M. CHAUVIN Tony, M. BENARD Laurent à Mme PRENGERE Annie, M. LOCHARD Fabien à M. GALLAND Pascal.

oooooooooooo

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait lecture des pouvoirs.

Monsieur SLASSI est élu Secrétaire de Séance.

### *FINANCES – Débat d'Orientation Budgétaire pour 2014*

Monsieur le Maire fait savoir que l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que dans les communes de 3.500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur :

- les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés
- et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune,

et ce, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Il rappelle que le rapport d'Orientation Budgétaire pour 2014 a été adressé à l'ensemble des élus avec la convocation.

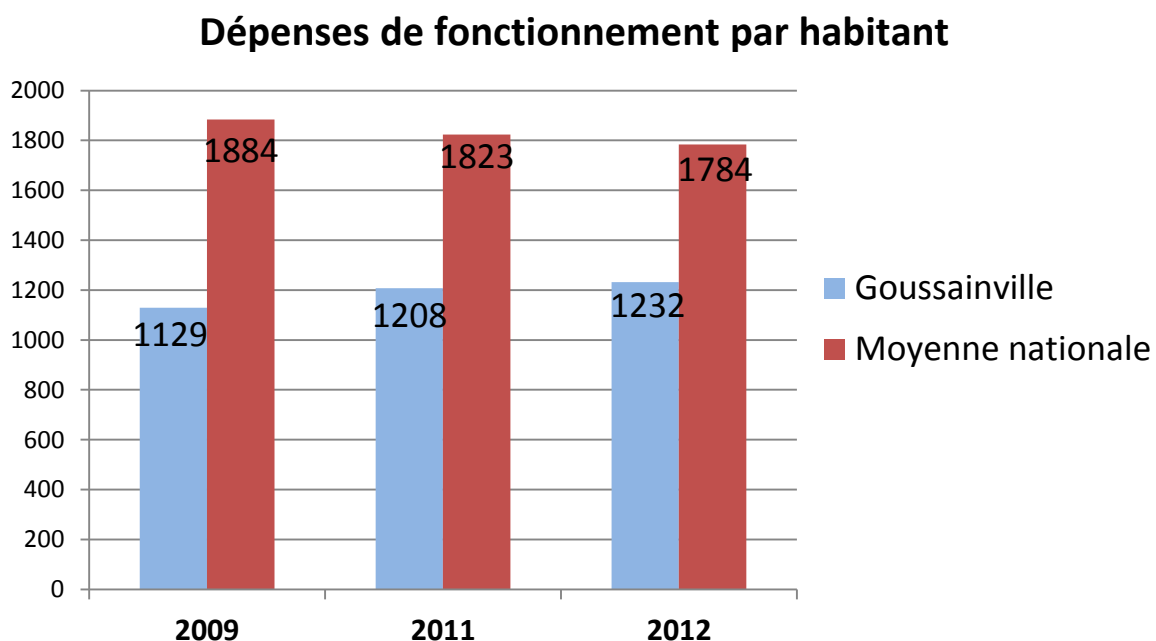
Il présente à l'assemblée les grandes lignes du rapport d'Orientation Budgétaire sous forme d'un document Powerpoint et le commente de la façon suivante :

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

- Les ratios
- Epargne de gestion et investissements
- La dette
- Les projets communaux

### LES RATIOS

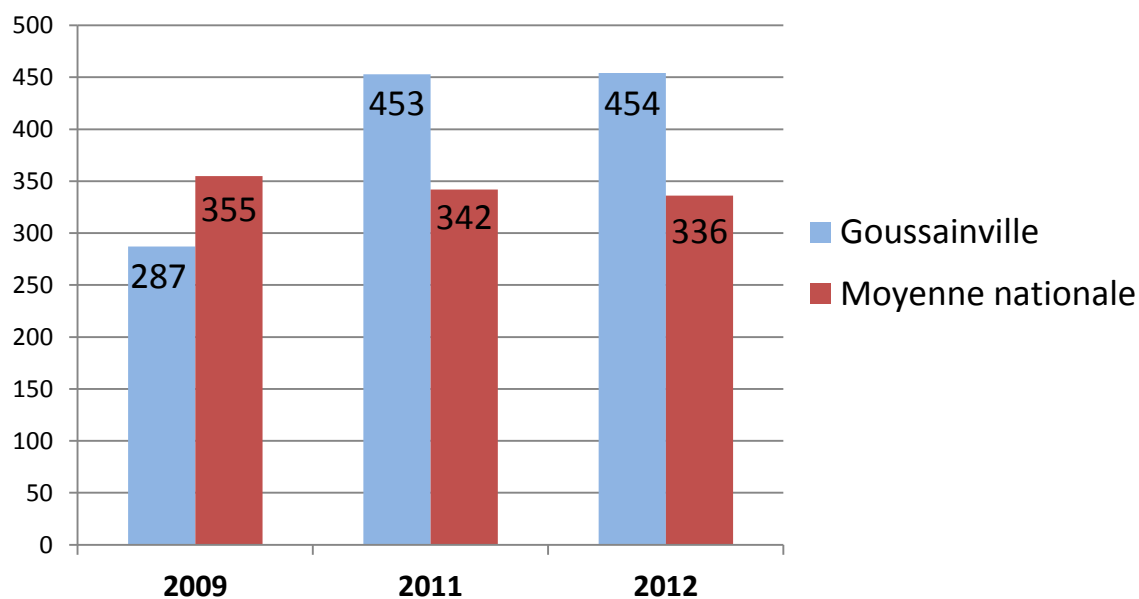
- Les ratios : les dépenses



Goussainville offre plus de services aux habitants tout en maîtrisant ses dépenses.

Les dépenses de notre Ville sont largement inférieures à celles de la moyenne nationale : en 2012, 1.232 € pour Goussainville, alors que la moyenne nationale était de 1.784 €.

## Dépenses d'investissement par habitant

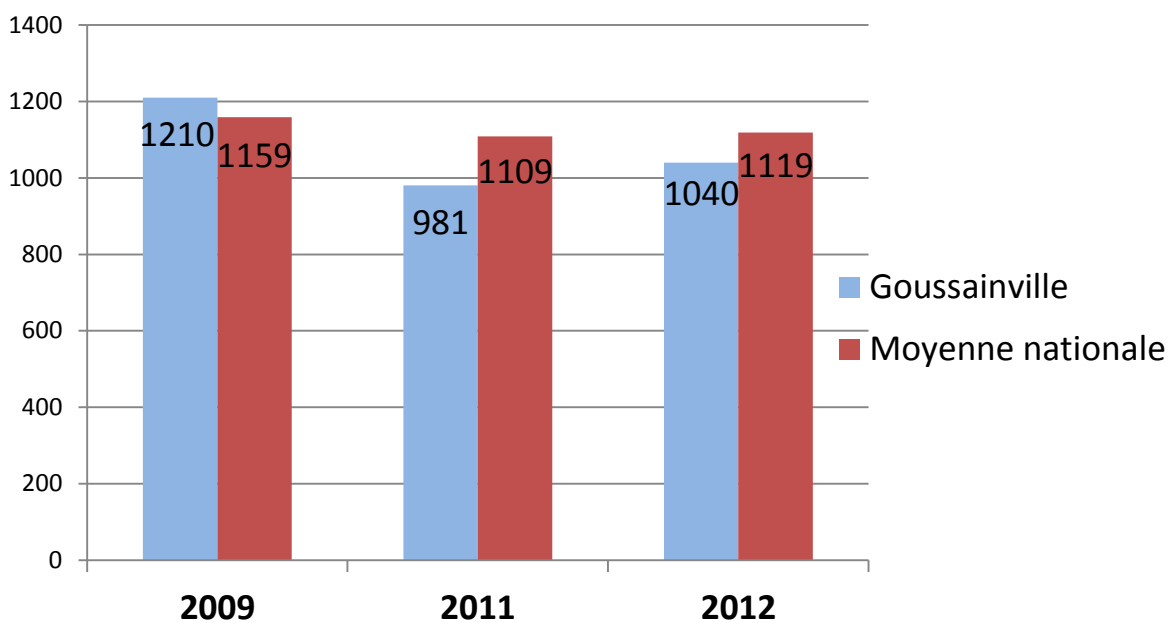


Goussainville investit beaucoup plus pour ses habitants et cela tout en diminuant son endettement.

Goussainville a une moyenne supérieure au niveau des dépenses (454 €), alors que la moyenne nationale est de 336 €, ce qui prouve que les dépenses sont maîtrisées par rapport aux recettes.

- Les ratios : la dette

## Dette en euros par habitant



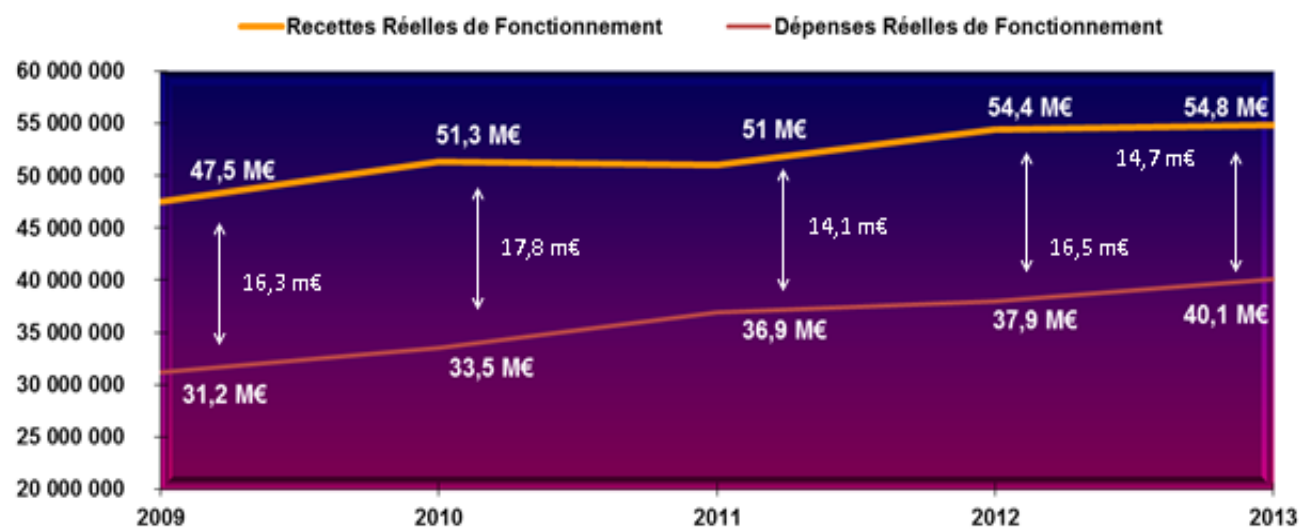
En 2009, la dette était de 1.210 € par habitant, légèrement supérieure à la moyenne nationale qui était de 1.159 €.

En effet, en 2012, le ratio a été inversé, Goussainville est à 1.040 € alors que la moyenne nationale est de 1.159 €.

Malgré un investissement important, la municipalité continue à diminuer la dette par habitant pour descendre en-dessous de la moyenne de la strate.

## EPARGNE DE GESTION ET INVESTISSEMENTS

### EPARGNE DE GESTION (2009-2013)

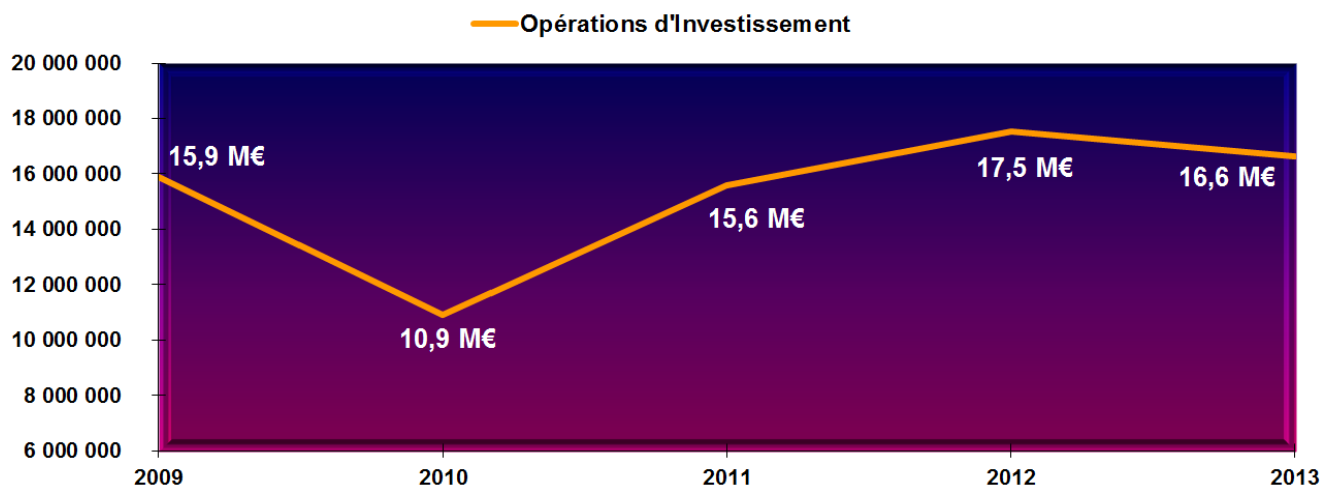


Les recettes réelles de fonctionnement étaient de 47,5 M€ en 2009 et de 54,8 M€ en 2013.

Les dépenses de fonctionnement étaient de 31,2 M€ en 2009 et s'élèvent aujourd'hui à 40,1 M€.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement peut permettre à un moment donné l'autofinancement. En 2009, cette différence était de 16,3 M€, aujourd'hui elle est de 14,7 M€, compte-tenu de la réalisation d'un nombre important d'investissements.

## LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (2009-2013)



En 2009, 15,9 M€ d'investissements.

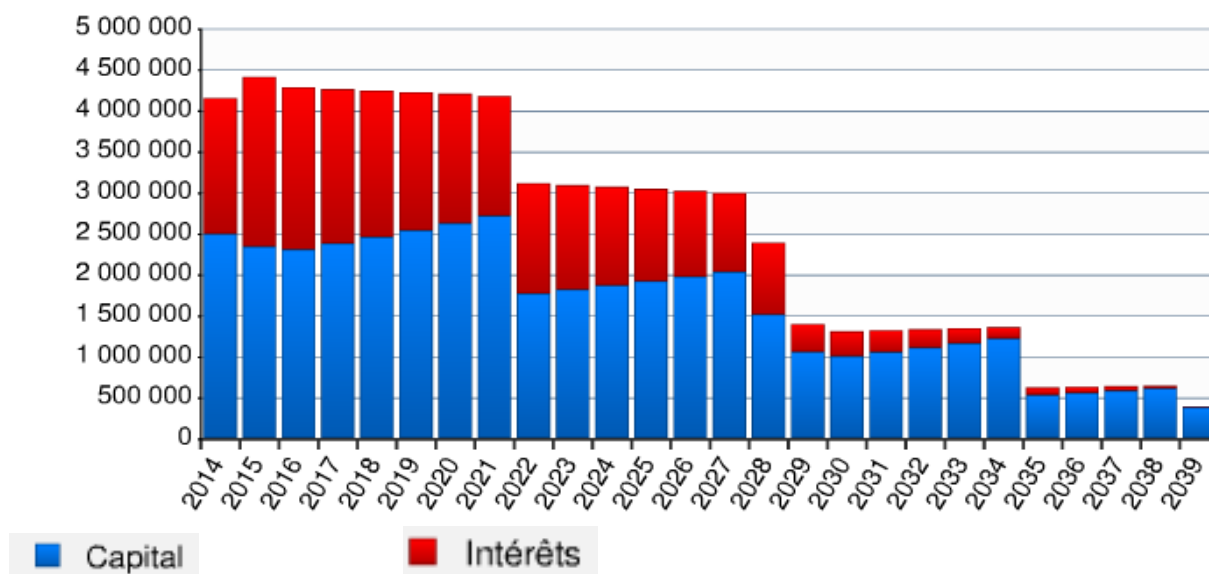
En 2010, des études ont été réalisées et les investissements ont été ralentis.

En 2011, relance de l'investissement par le lancement du « PPP éclairage public » pour 7M€, la reprise du dossier de l'ANRU, qui avait été freiné à l'arrivée de la nouvelle municipalité en 2009, afin de le reconsidérer.

2012 : 17,5 M€ d'investissements.

## LA DETTE

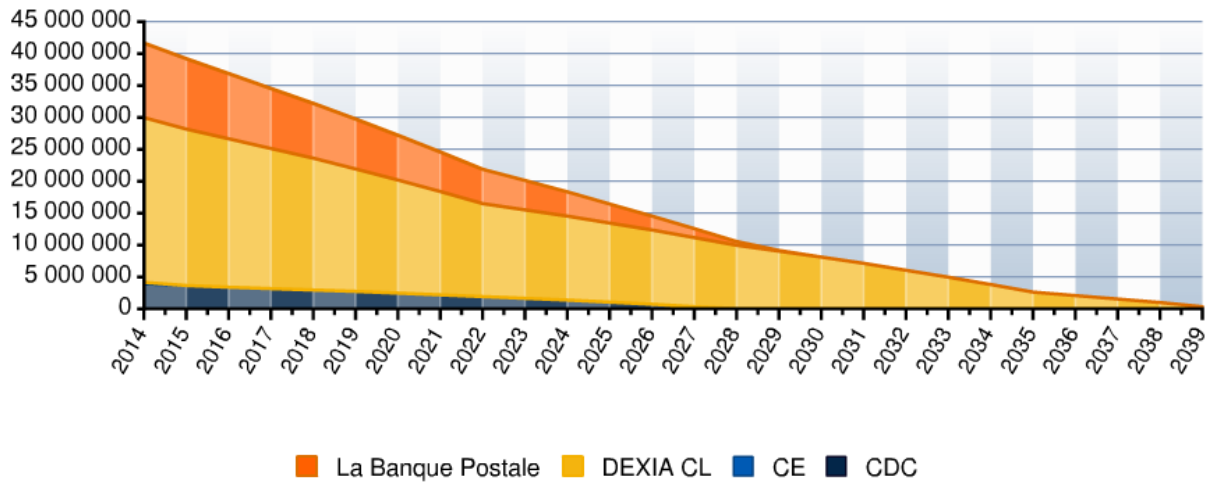
### Flux de remboursement



On constate, à partir de 2014, une légère augmentation des intérêts d'emprunts, malgré une baisse de capital. Cela s'explique par le déblocage de l'emprunt DEXIA, qui charge notre endettement.

## CAPITAL RESTANT A REMBOURSER

### Evolution du CRD par banque

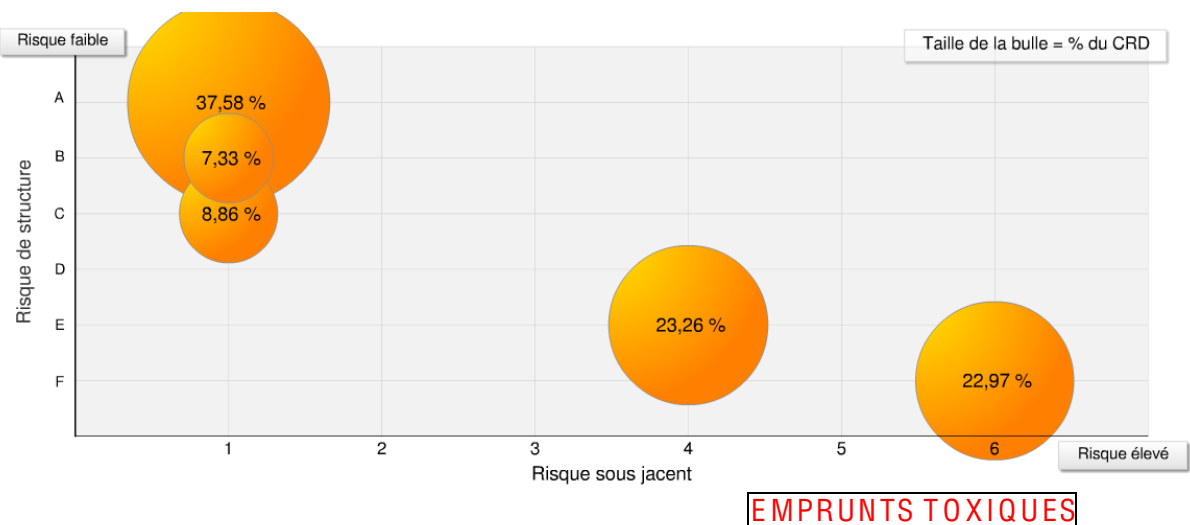


La Banque Postale : 12M€ en 3 emprunts

DEXIA CL : représente plus de 60 % de l'endettement de la Ville, constitué par des emprunts dits « toxiques » contractés par l'ancienne municipalité. La Ville n'a pas payé de surcharge d'intérêt pendant ces 5 années, mais elle entre maintenant dans cette phase où les intérêts vont progresser jusqu'au terme du remboursement de l'emprunt.

### La dette

#### Encours de la dette selon la classification de la Charte de bonne conduite Gissler au 31/12/2013



23,26 % et 22,97 % sont les emprunts où la toxicité est la plus importante de la dette, soit près de 48 %. Les deux autres parties d'emprunts de DEXIA (7,33 % et 8,86 %) sont des emprunts moins toxiques. Ces 4 sphères d'emprunts vont se poursuivre pendant plus de 30 ans. Il n'est pas possible de connaître ce que deviendront ces emprunts à terme et ce que la Ville paiera dans quelques années. Toutes les études effectuées ne permettent pas d'envisager un remboursement anticipé, puisque le coût de la sortie de l'emprunt serait supérieur à l'emprunt lui-même et devrait être payé immédiatement. Cela serait dramatique pour les finances de la Ville.

Les emprunts contractés par notre équipe pour le financement des travaux de l'ANRU n'excèdent pas une durée de 15 ans.

Monsieur CREDEVILLE fait savoir qu'un nombre important de villes ont contracté des emprunts toxiques et se sont désengagées. Il souhaite que Goussainville se désengage également.

Monsieur le Maire admet que des petites villes l'ont fait parce qu'elles n'avaient pas de services financiers. Cependant, les villes moyennes, comme Goussainville, ne se sont pas désengagées. Il cite, en exemple, le cas du Conseil Général de Seine-Saint-Denis qui a tenté de se désengager, mais cela lui a été refusé.

Monsieur le Maire rappelle que ces emprunts effectués en 2006 n'empêchent pas la réalisation d'un programme de travaux pour 2014. En 2014, tous les engagements précédents seront terminés et des travaux seront réalisés après avoir obtenu les subventions les plus élevées possibles par la D.D.U.

#### Les projets communaux

Dans ce contexte tendu pour les finances locales, les efforts de gestion doivent être mis au service des priorités quotidiennes des Goussainvillois.

Les orientations budgétaires se fondent sur une politique de proximité.

## NOS ECOLES



Pour 2014, nous terminerons les réalisations de deux salles de motricité pour l'école Anatole France et l'école Sévigné.

Et nous venons de rajouter un dortoir pour l'école Sévigné, y compris une allée extérieure de protection pour permettre aux enfants de se déplacer d'une salle à une autre.

Mais toutes ont en commun un même objectif, celui de faire en sorte que les enfants vivent mieux, ensemble, à l'école !



## LES SPORTS



Ainsi, après étude, il apparaît nécessaire de sécuriser la salle polyvalente du Gymnase Coubertin pour la mise en place de convectornement et remplacement de fenêtres.

En 1995, lors du spectacle de Johnny Hallyday, les ferrures, qui servaient au renforcement de l'armature de la toiture et du bâtiment, avaient été coupées. Depuis, ce bâtiment a bougé lors de vents violents, une des fenêtres sur le côté s'est décrochée et des carreaux ont été cassés. Il est nécessaire de reprendre la totalité du renforcement, et ce pour un montant de 500.000 €.



A cela s'ajouteront la création d'un plateau d'évolution à Pasteur et la rénovation du plateau d'évolution de Jaurès.

Nous créerons aussi la couverture des courts extérieurs de tennis

## LA SANTE



La santé est un sujet préoccupant pour la population. Nos administrés veulent pouvoir bénéficier de soins de proximité de qualité et dans un délai optimal et accessible à tous.

C'est pour cela que nous mettons en œuvre un projet de mise en accessibilité de nos voiries et bâtiments pour toutes les personnes dépendantes et une rénovation de notre centre de santé.

Le centre de santé n'est plus aux normes d'hygiène recommandées par l'ARS. Ainsi, toutes les pierres apparentes devront disparaître ou être cachées.

## PROCESSUS DE RENOVATION URBAINE

Pour rappel, nous avons déjà dépensé plus de 15 millions d'euros dans notre dernier mandat et prévu 4 millions d'euros supplémentaires pour 2014.  
Les travaux sont en cours et se termineront début 2015.  
Coût de l'opération 5,8 millions d'euros.

## EQUIPEMENT SOCIAL DE PROXIMITE / ESP



## CRECHE RUE DE CHANTILLY



Les travaux de réalisation de la crèche aux Noues avancent à grand pas.

Le bâtiment, composé d'éléments préfabriqués en béton, est en cours d'assemblage.

Ce projet devrait voir le jour fin d'année 2014- tout début 2015.

Son coût est de 3,6 M€.

## RESEAU DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



Après avoir réalisé le Schéma Directeur d'Assainissement et au vu du résultat, cet outil nous permet de conduire une stratégie globale et cohérente sur l'ensemble du territoire.

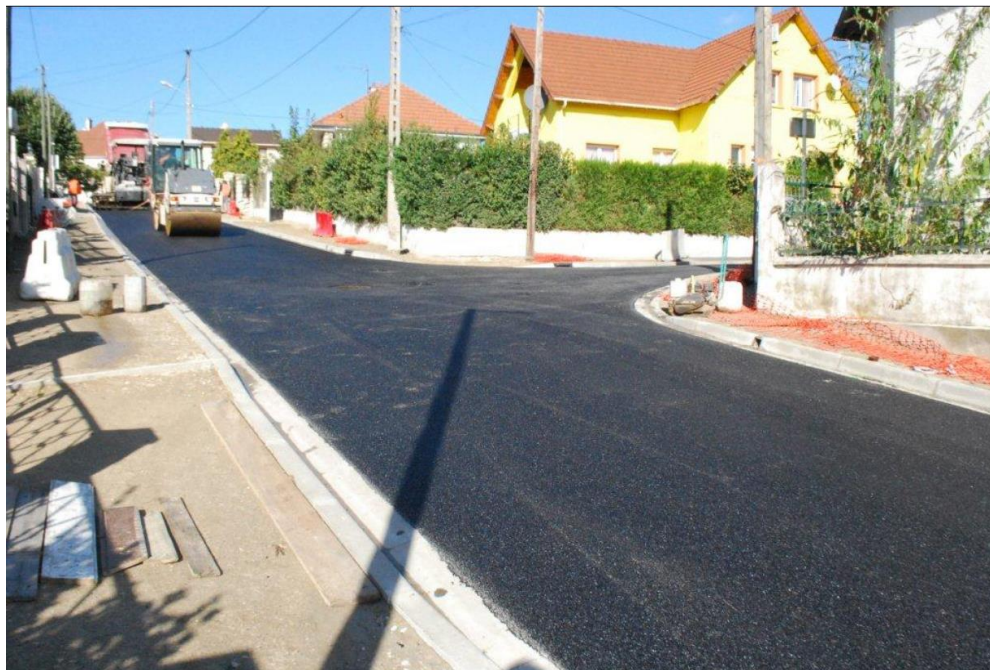
Nous avons donc défini et planifié un programme de travaux.

C'est par cette étude que nous avons pu prendre connaissance du coût énorme des travaux « 80 M€ » (valeur 2012) pour remettre en état tout notre réseau d'assainissement, ce que nous avons commencé à entreprendre.

80 M€ est l'estimation donnée lors du diagnostic. Chaque année, un certain nombre de points sont à résoudre, en particulier où les habitants subissent des inondations dans leur pavillon. Il reste un point bloquant dans le secteur de l'impasse Hoche.

Nous intervenons sur le réseau en même temps que sur nos voiries, notamment sur la rue Varlin, la rue des Oiseaux, la rue Potel et l'Impasse Hoche.

## VOIRIE



Le plan pluriannuel d'investissement sur la voirie nous permet depuis 2011 de donner à notre ville un tout autre rayonnement. Ce travail est réalisé par phases annuelles et se poursuivra en 2014 (et les années suivantes).

Pour cette année, nous avons débuté des études pour des prochains travaux de voirie.

Des travaux de voirie vont être réalisés par un nappage de rues (produit bitumeux) sur 2 à 3 kms.

## VEGETALISATION



Il s'agit de créer mais aussi d'entretenir des structures végétales existantes sur le domaine public afin d'améliorer la qualité visuelle dans nos différents secteurs.

Au-delà de l'objectif environnemental, cela permettra de redonner à notre ville une image plus accueillante et plus verte.

Cette année, est prévue la végétalisation le long du Crout.

## VIDEOSURVEILLANCE ET ECLAIRAGE PUBLIC



Goussainville s'est inscrit dans une démarche de rénovation complète de son patrimoine lumière, avec pour ambition une meilleure qualité de vie des citoyens.

Ces travaux d'éclairage public ont été lancés le 01/01/2012, pour une période de 2 ans, et programmés pour un montant de 7M€. Le budget et les délais ont été respectés et le programme s'est achevé au cours du mois de janvier.



Suite à la mise en place de la fibre optique, effectuée en même temps que le réseau d'éclairage public, ces travaux seront terminés dans le courant de ce mois.



Monsieur CHAUVIN souhaite intervenir sur cette présentation et sur les projets 2014, tout en précisant que son but n'est pas de polémiquer.

#### Sur la forme :

Monsieur CHAUVIN fait savoir qu'il a comparé le DOB 2014 avec le DOB et les projets 2013.

Il constate que ce document est identique à 80 % à celui de 2013, alors qu'une nouvelle équipe mise en place a forcément l'émergence de nouveaux projets.

Cependant, il remarque que 2 projets importants n'y figurent plus : le Pôle Gare et le Village. Il se demande si ces projets réapparaîtront et à quel moment.

#### Sur le fond :

##### Les écoles :

Monsieur CHAUVIN constate 2 nouveautés : pour Anatole France, la salle de motricité et pour Sévigné, la salle de motricité et le dortoir.

Il considère qu'il faut féliciter la revendication des parents devant cette école, relayée par Le Parisien, ce qui, à son avis, a éveillé l'attention sur ce point.

##### Les sports

Monsieur CHAUVIN est satisfait du projet de couverture des 2 terrains de tennis extérieurs, puisque celui-ci était intégré dans le programme de son équipe.

##### La santé et l'accessibilité :

Monsieur CHAUVIN demande à partir de quelles données Monsieur le Maire affirme que la population à Goussainville est vieillissante, sachant que Goussainville compte près de 50 % de moins de 30 ans et que, durant les dix dernières années, environ 5.000 personnes se sont installées à Goussainville.

Il souhaite connaître les voiries et les bâtiments portés prioritairement en 2014.

##### Processus de rénovation urbaine :

Monsieur CHAUVIN constate qu'en 2013, il était indiqué, depuis le mandat 2009, 27 millions € d'investissement dont 10 millions € en 2013, alors que dans ce document, est reprise la somme de 15 millions € d'investissement depuis le dernier mandat. Il souhaite savoir si cette différence est une erreur d'estimation ou a une autre raison.

##### Rénovation du réseau de l'eau et de l'assainissement – voirie

Monsieur CHAUVIN n'a pas beaucoup de remarques à formuler à ce sujet, mis à part le copier-coller.

##### Construction de la crèche

Monsieur CHAUVIN demande de lui confirmer qu'il y a eu un retard au démarrage de la construction de la crèche, lié à un problème administratif d'attribution du marché. Il souhaite savoir si des procédures sont encore en cours.

### Rénovation de l'éclairage public - Vidéoprotection

Monsieur CHAUVIN constate que ce document intègre la vidéo protection et les travaux liés à la vidéo protection. Il souhaite connaître le nombre de caméras installées à ce jour et à terme, et savoir si les demandes d'autorisation ont été déposées en Préfecture.

### Végétalisation

Monsieur CHAUVIN estime qu'il aurait pu être inséré dans ce même paragraphe les éléments relevant de la propreté. Les espaces verts sont nécessaires à Goussainville, mais il faut qu'ils soient entretenus, tout comme les rues.

En conclusion, il se demande si, dans le DOB 2014, d'autres projets n'auraient pas pu apparaître, comme : la propreté, la sécurité et le développement économique. Il rappelle qu'il est nécessaire de prendre en compte les projets des autres listes pour être Maire de tous les Goussainvillois.

Monsieur CHAUVIN estime que Monsieur le Maire a pris des engagements vis-à-vis des Goussainvillois et Goussainvilloises. Il espère pour eux qu'il les respectera, mais pour l'instant, à la lecture du document, il commence déjà à en douter. Il remercie Monsieur le Maire pour son attention.

Monsieur le Maire remercie Monsieur CHAUVIN pour son intervention.

Il souligne qu'il est élu pour 6 ans et qu'un programme se réalise sur 6 ans. Il rappelle, qu'en 2014, il n'y aura aucun nouveau développement. Ce qui est en cours sera terminé et de nouveaux projets seront préparés pour leur mise en place au budget 2015.

Monsieur le Maire confirme que le Pôle Gare se poursuivra et une réunion aura lieu début mai avec l'EPA et la Communauté d'Agglomération.

Pour le dossier du Vieux Village, Monsieur le Maire fait savoir qu'il a eu une discussion à ce sujet avec le Président de la Communauté d'Agglomération afin de connaître à quel moment une étude pourrait être lancée.

Il fait savoir qu'il n'a pas intégré au DOB les dossiers dont les sommes ne sont pas importantes.

### Les écoles

Pour les écoles Anatole France et Sévigné, l'article du Parisien ne l'a pas influencé. En effet, pour l'école Sévigné, des subventions ont été demandées au mois d'avril 2013 sur la base d'un projet. Dès leur attribution au mois de juin, les études ont été effectuées en septembre et les travaux ont été lancés en fin d'année.

Il rappelle que déjà, sous l'ancienne municipalité, l'école Anatole France réclamait une salle de motricité.

Monsieur le Maire fait savoir que pour les 4 dossiers – l'école Sévigné, les terrains de tennis, les 2 aires de jeux Jaurès et Pasteur - le montant des subventions demandées à la DDU représente 75 à 80 % du montant des travaux. Il est ainsi dans l'intérêt de les mettre en œuvre le plus rapidement possible pour l'année 2014.

### Rénovation urbaine

A l'arrivée de la municipalité en 2009, la rénovation urbaine a été stoppée et le programme a été revu dans sa totalité par l'architecte. L'équipe municipale estimait que compte-tenu d'une très importante

demande de logements, il n'était pas possible de détruire 300 logements pour en reconstruire seulement 90. Aujourd'hui, 300 logements ont été créés.

Monsieur le Maire confirme à Monsieur CHAUVIN que le montant est bien de 15 M€ et que le montant de 27M€ correspondait à certains dossiers qui n'ont pas pu se faire, comme l'Équipement Social de Proximité, en autre.

#### Réseau d'assainissement

Monsieur le Maire indique qu'il n'est pas possible d'investir d'un coup 80M€. Il est donc nécessaire de prioriser le programme de travaux. La vérification des points bloquants de la Ville sera réglée avant la fin de cette année (débordements réseau ou inondations de pavillons). Un équilibre doit être trouvé dans les dépenses des travaux.

#### Crèche

Monsieur le Maire rappelle que la construction de la crèche a été retardée, parce que la municipalité s'est rendue compte au moment de déposer le Permis de Construire que le terrain n'appartenait pas à la Ville, mais à une Association Syndicale Autorisée (A.S.A.) qui n'avait plus d'existence juridique. Un expert a donc été nommé par la Préfecture pour étudier la cession des biens de cette association à la commune, et il y a eu un retard de 2 ans et demi.

Monsieur le Maire confirme que pour l'attribution du marché, un des candidats a eu connaissance du prix d'un concurrent. La procédure a donc été relancée, puisque les conditions légales du marché n'étaient pas respectées.

Monsieur CHAUVIN demande si la procédure est terminée.

Monsieur le Maire indique que ce candidat a réattaqué, c'est maintenant la justice qui tranchera.

#### Vidéo surveillance

Monsieur le Maire signale que la demande d'autorisation a été adressée en Préfecture pour l'installation de 126 caméras, dont 56 ont été renouvelées et 6 restent à installer.

#### Environnement – Propreté

Monsieur le Maire estime que tous les Goussainvillois sont en droit d'avoir une zone d'espaces verts entretenus et ne comprend pas bien les propos de Monsieur CHAUVIN relatifs à la propreté.

Monsieur CHAUVIN considère que tous les espaces verts et les rues ne sont pas correctement entretenus.

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2009, seulement 1,5 balayeuses fonctionnaient pour le nettoyage de la voirie. Ensuite, 4 balayeuses ont été achetées car il n'était pas possible de faire 200 kms par jour et de balayer une fois par semaine dans certains secteurs. Dorénavant, tous les secteurs sont balayés deux fois par semaine et le centre-ville, tous les jours.

Néanmoins, il constate régulièrement que même si le centre-ville est balayé tous les jours, durant l'après-midi, des papiers s'amassent sur la chaussée.

Il indique que la propreté ne figure pas au DOB, puisque qu'il s'agit d'un travail quotidien et que c'est également l'affaire de tous, mais bien que de nouvelles poubelles soient installées aux arrêts de bus, les détritiques sont jetés en dehors de ces poubelles qui restent vides !

## Santé – accessibilité

Monsieur le Maire précise, que bien qu'une partie de la population soit jeune, une autre est vieillissante. L'espérance de vie augmente, les praticiens vieillissent, et il est possible que Goussainville rencontre des difficultés pour faire venir de nouveaux médecins et dentistes.

Pour l'accessibilité, Monsieur le Maire rappelle qu'il y a 3 ans, la Ville, selon les informations publiées dans la Presse, se situait, au niveau départemental, en bas du classement, en matière d'accessibilité auprès des personnes âgées. Il attend avec impatience les résultats du prochain classement.

En effet, des travaux en accessibilité ont été effectués sur le Boulevard Roger Salengro et, lors de la rénovation de l'éclairage public, les feux tricolores permettent aux non-voyants de pouvoir traverser dans de bonnes conditions. De même, dans le secteur des bus, l'accessibilité est possible pour accéder aux bus.

Monsieur CHAUVIN demande les rues et bâtiments prioritaires pour 2014.

Monsieur le Maire fait savoir que le CMS est une priorité, puisqu'un ascenseur y sera installé pour l'accès aux soins, ainsi que le théâtre.

Monsieur CHAUVIN remercie Monsieur le Maire.

Madame BAILS fait l'intervention suivante au nom du groupe « Ensemble pour réussir » :

« A la lecture de votre document intitulé « Débat d'Orientation Budgétaire » on peut vérifier que vous n'avez pas perdu vos mauvaises habitudes.

Cela commence par une longue plainte sur le projet de Loi de Finances 2014.

Il est vrai que vos ex-amis socialistes non contents d'avoir augmenté massivement la fiscalité en ce qui concerne l'impôt sur le revenu s'attaquent maintenant directement aux recettes des collectivités locales en diminuant brutalement les DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Pour mémoire :

- En 2012, la DGF était de 9,3 millions d'euros
- En 2013, elle n'était plus que de 6,6 millions d'euros

Où en sera-t-on en 2014 ?

Ensuite, nous avons droit au traditionnel auto-satisfecit concernant ce que vous intitulez l'épargne et l'extraordinaire diagramme où l'on peut constater un écart moyen de 16 millions d'euros entre les recettes de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

Peut-on vous rappeler que les recettes de fonctionnement sont pour l'essentiel (surtout compte tenu du désengagement de l'Etat) constituées de la fiscalité locale et qu'il conviendrait au lieu de se féliciter d'un tel écart de tout mettre en œuvre au contraire pour le réduire au maximum. Et cela afin que les Goussainvillois paient pour des dépenses réelles et non pour des matelas que vous osez appeler « épargne ».

Enfin, toujours dans le style rideau de fumée, vous préférez reprendre la rengaine des emprunts toxiques plutôt que d'avouer l'endettement croissant de la Ville.

La lecture des derniers CA est très instructive, on s'aperçoit qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'endettement était de 30 millions d'euros, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, il était de 32 millions d'euros, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, de 38 millions d'euros. Vous avez réussi l'exploit de faire passer les annuités de remboursement de 3 millions à 4 millions en 2 ans.

Il nous semble que votre gestion au quotidien est bien plus toxique que les emprunts du même nom.

Enfin, vos promesses et engagements pour réaliser quelques économies utiles mais dérisoires ne nous rassurent pas quand on sait que vous devrez faire face à des frais de personnel croissants, à une baisse de la DGF, à une augmentation des annuités, à une absence de retour TVA ainsi qu'aux frais de l'intercommunalité. »

Monsieur le Maire indique que cela est intéressant et demande à Madame BAILS ce qu'elle entend par frais de l'intercommunalité.

Madame BAILS signale qu'à partir de l'année prochaine, seule l'intercommunalité bénéficiera des dotations de fonctionnement.

Monsieur le Maire indique que l'intercommunalité en bénéficie tous les ans.

Madame BAILS répond que le premier ministre l'a récemment annoncé, et que cela sera difficile les années à venir.

Elle ajoute qu'il a été annoncé aux Goussainvillois que les impôts ne seraient pas augmentés.

Monsieur le Maire souhaite savoir qui lui a dit le contraire et signale que la dotation de l'intercommunalité ne diminue pas, puisque la Ville a reçu environ 2 M€ supplémentaires cette année.

Monsieur CREDEVILLE fait l'intervention suivante au nom de la liste « Goussainville Bleu Marine » :

« Etant un nouveau conseiller, je n'ai pas le recul sur le mandat écoulé et sur le débat d'orientation budgétaire 2014.

Vous indiquez que le budget se construit dans un contexte où le gouvernement mène une politique de rigueur. Comme chacun le sait, l'austérité ne date pas d'aujourd'hui.

Toutes les mesures prises depuis plusieurs années par l'UMPS (gouvernement – région – département – communauté d'agglomération et commune) ont débouché sur une augmentation des impôts et taxes. Donc cela se traduit par une forte diminution du pouvoir d'achat des ménages. A cela, il faut ajouter la baisse de la dotation de l'Etat aux communes et le gel probable des minima sociaux.

Dans ces conditions, il sera difficile de maintenir la solidarité sociale ou d'appliquer la Loi Peillon. Nombre de Goussainvillois s'interrogeront sans doute sur l'opportunité de ces dépenses supplémentaires à un moment où les finances publiques sont au plus mal. Ils trouveraient injuste de devoir payer, en tant que contribuable ou en tant que famille.

Dans votre Débat d'Orientation Budgétaire, vous mentionnez un renforcement du parc immobilier. A quel endroit ? La ville est située dans la zone du Plan d'exposition au Bruit qui vise à interdire ou limiter les constructions pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances.

La dette communale a retrouvé le niveau de 2009. La majorité des communes, dont Goussainville, ont souscrit des emprunts toxiques, par la suite, la plupart se sont désengagées.

A votre arrivée en 2009, l'encadrement était inexistant, néanmoins l'évolution de la masse salariale me semble importante.

L'insuffisance de l'offre de santé vous a alarmé, je m'en réjouis car Goussainville manque cruellement de médecins de ville.

J'approuve la mise en place d'un programme de travaux du réseau de l'eau et de l'assainissement (80 millions d'euros). Toutefois, j'émet quelques réserves, l'ASA Nord et les Coteaux en sont les propriétaires.

Je prends note également qu'il existe un plan pluriannuel d'investissement concernant la voirie.

Pour en finir, je formule 2 souhaits complémentaires :

- 1) Un référendum local pour les dossiers municipaux importants,
- 2) Vous avez sûrement la possibilité de négocier une baisse des loyers avec les bailleurs des sociétés d'HLM. Cette mesure pourrait redonner du pouvoir d'achat aux familles qui ont des ressources faibles.

Monsieur le Maire fait savoir que la reconstruction pourra faire dans le secteur le long de la rue du Marché et où les tours ont été démolies, qui est une zone où le PEB n'a pas d'influence au niveau de la construction. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.